



Ville de
Mercier

INSPECTEUR.TRICE EN ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS, DU GÉNIE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Statut d'emploi : Permanent (32h / semaine)

Supérieur immédiat : Chef de division – Environnement et changements climatiques

Période d'affichage : 11 juin au 25 juin 2025

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Pour joindre notre équipe, vous devez :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans un domaine lié à l'environnement;
- Posséder un minimum de trois (3) années d'expérience dans le domaine ;
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit) ;
- Aptitudes marquées pour les relations interpersonnelles ;
- Connaissances pratiques de l'environnement Microsoft Office ;
- Connaissances de base du logiciel Accès Cité Territoire (atout) ;
- Connaissances des lois, politiques et normes en environnement ;
- Avoir un permis de conduire valide ;
- Avoir réussi un cours de sécurité générale sur les chantiers de construction (atout) ;
- Faire preuve d'autonomie, de courtoisie, d'entregent, d'initiative, d'esprit d'équipe et de confidentialité.

Horaire :

Lundi au jeudi de 8h30 à 16h30;

Vendredi de 8h à midi (congé le vendredi après-midi)

Ce que nous offrons :

- Un taux horaire entre 37.14\$ et 39.02\$ selon l'expérience municipale;
- Des avantages sociaux établis selon la convention collective SCFP, section locale 3153;
- Régime de retraite simplifié avec cotisation de l'employeur;
- Des congés de maladie et des journées flottantes;
- Jours fériés payés.

Processus de sélection :

- Une entrevue;
- Une vérification des références d'emploi;
- Une nomination par résolution entérinée par le Conseil municipal.

La Ville de Mercier est une ville dans la municipalité régionale de comté de Roussillon au Québec, située dans la région administrative de la Montérégie, qui se trouve au bord du lac Saint-Louis.

Elle accueille de plus en plus de jeunes familles qui adoptent la Ville de Mercier pour sa qualité de vie. Elle dessert, à ce jour, près de 15 690 citoyens.

Avec de nouvelles constructions chaque année, la Ville de Mercier évolue tranquillement en songeant à l'avenir, en se souvenant du passé, mais surtout, en se souciant du présent et de la qualité de vie de ses familles.

Vivre au cœur d'un grand jardin

MISSION

Offrir des services de proximité de la plus haute qualité en tenant compte de la volonté et de la capacité de payer des citoyens de Mercier.

VALEURS

Intégrité et transparence
Rigueur
Collaboration
Respect

DEVISE

La Ville de Mercier a fait sienne la devise « **POUR RÉGLER UN PROBLÈME, IL FAUT ÊTRE EN MODE SOLUTION !** » en cohérence avec sa mission, avec les notions de ville innovatrice, de modèle d'efficacité, de résilience, de performance et de proactivité incluses dans sa vision, de même qu'avec la valeur de collaboration. Cette devise inspire l'attitude de tous les membres de la municipalité.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Direction des ressources humaines

☎ 450-691-6090

✉ emploi@ville.mercier.qc.ca

À quoi ressemble votre semaine de travail :

- Effectue des inspections liées aux sablières, gravières et remblais de sols afin d'assurer leur conformité aux règlements municipaux et provinciaux ;
- Vérifie l'application des règlements concernant l'usage de l'eau sur le territoire ;
- Complète le recensement, vérifie la conformité et maintien à jour le registre de toutes les installations septiques sur le territoire ;
- Informe la population de la municipalité sur les normes environnementales ;
- Participe à l'élaboration, l'analyse et au suivi d'études environnementales (sols contaminés, eaux souterraines, milieux naturels, etc.) ;
- Participe à l'élaboration de divers plans de gestion environnementale en mettant en place des mesures pour diminuer l'empreinte environnementale de la Ville ;
- Procède à des inspections, conseille les différents intervenants sur les travaux à effectuer et s'assure que les règlements pour lesquels il a une délégation de pouvoir sont respectés ;
- Recommande la prise de procédures judiciaires nécessaires au respect des lois, règlements et normes qu'il est chargé d'appliquer et prépare les dossiers afin de présenter les preuves et témoigner devant le juge ;
- Rédige des documents techniques, des notes de service, des documents d'information traitant de l'environnement et des rapports d'inspection. Compile des statistiques variées et produit des analyses ;
- Fais des recommandations à son supérieur immédiat sur les modifications de politiques et de procédures de nature à favoriser une application plus efficace des règlements municipaux ;
- Collabore au suivi des dossiers de santé environnementale en collaboration avec les services de la Ville et les différents intervenants impliqués ;
- Assure la compilation et la mise à jour d'une banque de données pertinentes aux analyses requises par la direction ;
- Peut être appelé à préparer certains dossiers pour la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q) et assure le suivi de ces dossiers ;
- Détermine, à l'aide de la végétation, la ligne des hautes eaux et l'alignement qui doit obligatoirement être protégé en vertu de la loi ;
- Organise ou participe à des activités de sensibilisation auprès des citoyens relativement aux enjeux environnementaux visés.
- Apporte son aide aux collègues des différentes directions pour toute tâche selon ses habilités et connaissances ;
- Collabore à différents dossiers spéciaux ponctuels selon la demande de son supérieur immédiat ;

Comment déposer votre candidature :

Faites-nous parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **25 juin 2025** en spécifiant le numéro du concours DOT2025-019-TP dans l'objet par courriel : emploi@ville.mercier.qc.ca

Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.

Également, nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.